



Règlements pour le Concours d'idées d'entreprise responsable

édition 2023

Présenté par

**EN
TREN
PRENEU
RIAT
ULAAVAL**

Grandir, d'idées en succès



**UNIVERSITÉ
LAAVAL**

Avec l'appui financier de

BMO  **Banque de Montréal**

CADEUL
CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAAVAL

Description du Concours d'idées d'entreprise responsable

Tout part d'une idée.

Et si cette idée servait à se sentir utile, à trouver des solutions concrètes à des enjeux de société actuels et à vivre l'entrepreneuriat?

Organisé par Entrepreneuriat ULaval en collaboration avec l'Université Laval, le Concours d'idées d'entreprise responsable vise à stimuler l'émergence d'idées novatrices et responsables susceptibles de conduire au démarrage de nouvelles entreprises. Il vous offre l'opportunité de définir votre idée d'entreprise par une démarche structurante et de valider son potentiel auprès d'un jury.

Il s'agit également d'une belle opportunité de gagner des bourses pour faciliter le démarrage de votre projet!

Nouveauté cette année!

Vous devrez démontrer en quoi votre idée répond au développement durable. Pour ce faire, elle devra contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs des 17 Objectifs du développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'ONU propose 17 Objectifs de développement durable universels et indissociables. Ces objectifs sont un appel à l'action internationale afin de répondre aux besoins fondamentaux de l'humanité, à ses enjeux sociaux et économiques, tout en respectant les limites environnementales de la planète.

Admissibilité et modalités de participation

1. Toute personne désirant participer au Concours idées d'entreprise responsable doit être membre d'Entrepreneuriat ULaval à la date de dépôt de la candidature.
(<https://www.eul.ulaval.ca/devenir-membre/>)
2. Les administrateurs, les gestionnaires, les employés permanents et les bénévoles d'Entrepreneuriat ULaval ne sont pas admissibles.
3. Entrepreneuriat ULaval se réserve le droit de vérifier, accepter ou refuser toute candidature pour des motifs raisonnables (ex. apparence de conflits d'intérêts).

4. Toute personne désirant participer au Concours idées d'entreprise responsable doit s'inscrire via le site Internet d'Entrepreneuriat ULaval (<https://www.eul.ulaval.ca/concours-didees/>).
5. Pour être admissible, le projet ou l'entreprise ne doit pas être inscrite auprès du Gouvernement du Québec ou du Gouvernement du Canada (incorporation, enregistrement, immatriculation, etc.), et n'avoir effectuée aucune transaction commerciale.
6. Pour être recevable, un participant ne peut déposer qu'un seul projet.
7. Les dossiers doivent être transmis avant 23 h 59 le vendredi 17 mars 2023.
8. Afin de pouvoir recevoir le prix en argent, le candidat ou l'équipe de candidats doit disposer d'un compte bancaire au Canada.

Évaluation des dossiers

9. Les dossiers seront évalués par un jury formé de partenaires et professionnels indépendants d'Entrepreneuriat ULaval. Les décisions du jury sont sans appel.
10. Seuls les participants présents lors du gala du Concours idées d'entreprise responsable peuvent recevoir une bourse. Toutefois, les participants peuvent mandater un représentant sur préavis.

Bourses à gagner

11. Les bourses à gagner sont attribuées selon les critères d'évaluation et la répartition des points (voir page 5).
 - 1er prix : 1 500 \$
 - 2e prix : 1 000 \$
 - 3e prix : 750 \$
 - 4e prix : 500 \$
 - 5e prix : 250 \$
 - Prix spécial - Coup de coeur BMO - Banque de Montréal : 2 000 \$
 - Prix spécial - Idée inspirée par la recherche scientifique : 1 000 \$
12. Un projet peut recevoir plus d'une bourse. Les deux grands prix peuvent être remportés par le projet si ce dernier répond à l'ensemble des critères.
13. Le dévoilement des lauréats aura lieu lors d'un gala en en présentiel le 13 avril 2023 de 12h à 13h30.

- a. Présence obligatoire d'au moins un(e) des porteurs du projet afin de réclamer leur prix.
- b. Les récipiendaires auront l'occasion de prendre la parole (1 minute maximum) lors du gala afin de présenter leur projet.
- c. Suite au gala, les récipiendaires de bourses seront contactés afin de compléter la procédure de virement bancaire.

Confidentialité

14. Le personnel d'Entrepreneuriat ULaval et les membres du jury s'engagent à respecter la confidentialité des dossiers soumis.
15. Entrepreneuriat ULaval se réserve le droit d'utiliser les noms des récipiendaires, les noms des dossiers gagnants et les photos soumises dans ses communications.

Documents de dépôt de candidature

16. Le document PDF à soumettre est le document Matrice du modèle d'affaires responsable (document d'une page) rempli :
 - a. [Matrice du modèle d'affaires responsable vierge](#);
 - b. Vous pouvez utiliser la [version avec des questions](#) pour vous guider dans la création de votre canevas du modèle d'affaires responsable.
17. Une capsule vidéo de 3 minutes, de qualité « téléphone intelligent » et en capture horizontale, qui doit contenir :
 - a. Présentation sommaire du projet
 - i. Description claire de votre projet en quelques phrases
 - ii. Votre clientèle cible
 - iii. Pourquoi votre solution est unique (proposition de valeur)
 - iv. Vos objectifs d'entreprise (vision et mission)
 - v. Le ou les objectifs de développement durable de l'ONU que vous ciblez
 - b. Présentation des promotrices et promoteurs du projet
 - i. Votre parcours académique et formation
 - ii. Pourquoi vous êtes la bonne personne pour porter votre projet

Critères d'évaluation et répartition des points

18. Matrice du modèle d'affaires responsable

- i. Mission, vision et valeurs (5 points)
- ii. Section - Désirabilité (30 points)
 1. Segment de clientèle
 2. Utilisateurs et bénéficiaires
 3. Proposition de valeur
 4. Relations clientèle
 5. Canaux
- iii. Section - Faisabilité (20 points)
 1. Partenaires-clés et parties prenantes
 2. Gouvernance
 3. Activités-clés
 4. Ressources-clés
- iv. Section - Viabilité (20 points)
 1. Structure de coûts
 2. Structure de revenus
 3. Retombées négatives
 4. Retombées positives

19. Capsule vidéo de 3 minutes

- i. Sommaire du projet (10 points)
- ii. Présentation des promotrices et promoteurs (10 points)
- iii. Comment votre projet répond aux objectifs de développement durable (5 points)

20. Les membres du jury évaluent la qualité du document (soin de la langue, lisibilité, etc.) et peuvent enlever jusqu'à 10 points au dossier de candidature pour une qualité jugée insuffisante.

Soutien pour votre dépôt de candidature

21. Si vous avez des questions au sujet des modalités du concours, veuillez écrire à eul@eul.ulaval.ca
22. Des ressources sont disponibles pour vous aider à remplir votre canevas du modèle d'affaires.
 - a. Voici [une vidéo expliquant chacune des cases du modèle d'affaires](#)
 - b. Voici une [vidéo avec un exemple du modèle d'affaires de Nespresso](#). Malheureusement, cet exemple est seulement en anglais.
 - c. N'oubliez pas que vous avez accès à [ce canevas avec les questions pour vous aider à remplir votre canevas du modèle d'affaires](#).
23. Vous souhaitez rejoindre les programmes d'accompagnement d'Entrepreneuriat ULaval afin de travailler activement sur votre projet d'entreprise? Nous vous invitons à vous inscrire à la prochaine [séance d'information : « Entreprendre : par où commencer ? »](#)

Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies



Objectif 1 : Pas de pauvreté - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

[En savoir plus sur l'objectif 1.](#)

Objectif 2 : Faim « zéro » - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

[En savoir plus sur l'objectif 2.](#)

Objectif 3 : Bonne santé et bien-être - Permettre à toutes et à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

[En savoir plus sur l'objectif 3.](#)

Objectif 4 : Éducation de qualité - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

[En savoir plus sur l'objectif 4.](#)

Objectif 5 : Égalité entre les sexes - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

[En savoir plus sur l'objectif 5.](#)

Objectif 6 : Eau propre et assainissement - Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

[En savoir plus sur l'objectif 6.](#)

Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

[En savoir plus sur l'objectif 7.](#)

Objectif 8 : Travail décent et croissance économique - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour toutes et tous. [En savoir plus sur l'objectif 8.](#)

Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

[En savoir plus sur l'objectif 9.](#)

Objectif 10 : Inégalités réduites - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

[En savoir plus sur l'objectif 10.](#)

Objectif 11 : Villes et communautés durables - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

[En savoir plus sur l'objectif 11.](#)

Objectif 12 : Consommation et production responsables - Établir des modes de consommation et de production durables visant à « faire plus et mieux avec moins ».

[En savoir plus sur l'objectif 12.](#)

Objectif 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
[En savoir plus sur l'objectif 13.](#)

Objectif 14 : Vie aquatique - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
[En savoir plus sur l'objectif 14.](#)

Objectif 15 : Vie terrestre - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
[En savoir plus sur l'objectif 15.](#)

Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à toutes et à tous.
[Pour en savoir plus sur l'objectif 16.](#)

Objectif 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.
[En savoir plus sur l'objectif 17.](#)

